

MEDIA ADVISORY

Peuples autochtones et Droit de l'Homme : Deux ateliers de mise en conformité du cadre légal camerounais aux standards internationaux et régionaux

Yaoundé (25 Février 2014). Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale organise au Kribi entre le 4-7mars 2014, deux ateliers différents. Le premier portera sur le présentation de l'Etude sur l'évaluation de la conformité du cadre légal camerounais avec les standards internationaux et régionaux de protection des droits des peuples autochtones(4-5 mars 2014).cette atelier entre outre vis à amener les participants à mieux appréhender la problématique autochtone au Cameroun, favoriser une réflexion sur les portes d'entrée possibles susceptibles de contribuer à la prise effective des droits des peuples autochtones au Cameroun, contribuer à une plus grande maîtrise des standards internationaux et régionaux de protection des droits des peuples autochtones par les participants.

Le deuxième focalise sur le suivi évaluation de la mise en œuvre des observations finales formulées par les organes de surveillance de traité et les recommandations des mécanismes spéciaux à l'Etat du Cameroun pour une plus grande prise en compte des droits des peuples autochtones(6-7 mars 2014). Cette atelier a pour objectif d'encourager et favoriser l'effective mise en œuvre des observations finales portant spécifiquement sur les droits des peuples autochtones et formulées par les organes de surveillance de traités et les mécanismes spéciaux à l'endroit du Cameroun.

Pour plus d'informations, prière de contacter:

Au Cameroun: Timothy Franklin Kiven Fonyuy (+237 77 35 25 34 / +237 79 71 05 94 / +237 22 50 58 07, email: tfonyuy@ohchr.org)

Pour en savoir plus sur le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme: <http://www.ohchr.org/FR/Pages/WelcomePage.aspx>